

**PROTOCOLE DE COLLABORATION ENTRE COOCENKI ET EQUITY BCDC POUR L' INCLUSION FINANCIERE ET L'ACCES AU FINANCEMENT AGRICOLE DES AGRICULTEURS FAMILIAUX MEMBRES DES COOPERATIVES DE BASE No 001/COOCENKI/08/2024**

Entre les soussignés,

D'une part ;

**La coopérative centrale du Nord-Kivu « COOCENKI » en sigle, sise avenue du marché No 20, commune Kimemi, ville de Butembo représentée par Monsieur PALUKU MATUNGULU Benjamin et KAMBALE KATSONGO Baylon respectivement Président du conseil d'administration et Directeur.**

Et d'autre part,

**L'EQUITYBCDC-AGENCE DE BUTEMBO;** représenté par Monsieur Richard Roland MALIYABWANA, Gérant de l'agence de BUTEMBO.

**IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :**

**Article 1 : Cadre et motivation du protocole de collaboration**

La COOCENKI est en cours d'exécution du programme d'appui aux organisations paysannes des pays de l'Afrique, Caraïbes et Pacifique « FO4ACP » en sigle sous le financement de la plate-forme régionale EAFF de 2019-2025.

Parmi les activités prévues, nous avons des réunions d'affaires entre les agriculteurs et les autres acteurs à savoir les acheteurs et les institutions financières.

D'une part actuellement les coopératives ont initié 14 associations villageois d'épargne et de crédit « AVEC » pour développer la culture de l'épargne et l'accès au crédit en faveur 1153 agriculteurs membres sous la facilitation de la COOCENKI.

D'autre part l'EquityBCDC comme institution financière développe à son sein un programme d'inclusion financière en faveur des agriculteurs et elle souhaite aussi collaborer avec les coopératives regroupant les agriculteurs comme cible de son programme

Cette réunion d'affaires a connu trois moments forts à savoir:

- ❖ La présentation des expériences réussies et les défis des coopératives dans l'organisation et fonctionnement des associations villageois d'épargne et de crédit « AVEC ».
- ❖ La présentation de l'expérience et les modalités de l'EquityBCDC pour l'accès au financement des activités dans le secteur agricole.
- ❖ La prise des engagements formels entre les agriculteurs familiaux et l'EquityBCDC pour l'accès au financement agricole.

Pour la concrétisation de la collaboration entre les coopératives de base et les agriculteurs, l'EquityBCDC s'engage à signer un protocole de collaboration avec la COOCENKI comme union des coopératives pour la facilitation



Handwritten signatures of the parties involved in the protocol, including initials and a date (15/08/2024).

PAR CES MOTIFS, LES PARTIES AU PRÉSENT PROTOCOLE DE COLLABORATION se conviennent d'œuvrer ensemble pour l'inclusion financière et l'accès au financement agricole des agriculteurs familiaux membres des coopératives de base pour l'année 2025.

## **Article 2 : Des engagements de la COOCENKI.**

La COOCENKI s'engage à :

- Mobiliser les coopératives à ouvrir des comptes bancaires au sein de l'EquityBCDC afin de bénéficier de ses services d'épargne, de retrait et de crédit pour renforcer leurs activités de production, transformation et commercialisation des produits agricoles de leurs membres.
- Sensibiliser et conscientiser leurs membres déjà regroupées en AVECs à l'ouverture des comptes bancaires individuels afin de bénéficier des services d'épargne et de retrait dans leurs milieux respectifs.
- Produire la cartographie des villages d'intervention des coopératives en Territoires de Beni, Lubero et Rutshuru.

## **Article 3: Des engagements de l'EquityBCDC.**

L'EquityBCDC s'engage à :

- Ouvrir dans les villages d'intervention des coopératives de base avec une accessibilité sécuritaire des pointes CASH EQUITY BCDC EXPRESS afin de faciliter les agriculteurs et les coopératives à bénéficier des services d'épargne et de retrait dans leurs milieux respectifs (cfr article 4).
- Renforcer les capacités des agriculteurs membres des coopératives en inclusion et éducation financière puis en AgroBusiness.
- Octroyer des crédits aux coopératives dans les activités du secteur agricole et celà sur demande.

## **Article 4: Des villages d'intervention des coopératives de base.**

**Territoire de BENI:** Maboya, Kabasha , Mbau; Oicha, Mantumbi, Mamove, Maleki et Eringeti.

**Territoire de LUBERO:** Lukanga, Mulo, Kasugho, Nyabili, Kipese, Katondi, Vutsorovya, Bingi, Kaseghe, Bwatsinge, Mighobwe , Kayna, Luofu, Bulotwa et Kipuli.

**Territoire de RUTSHURU:** Birundule, Mirangi, Kikuku, Nyanzale, Bwalanda, Kibirizi, Bukombo, Kabizo, Butare, Mulimbi, Lusheghe, Rushovu , Biruma, Kalengera, Rubare, Kiwanja, Kinyandonyi, Kiseguro, Kisharo, Kihito, Buramba et Nyamilima.

## **Article 5: Tenue des réunions de suivi-évaluation de la mise en œuvre du présent protocole.**

La COOCENKI et l'EquityBCDC se conviennent à tenir régulièrement des réunions semestrielles de suivi-évaluation et de capitalisation des résultats atteints du partenariat.

## **Article 6: Règlement des litiges.**

Tout différend relatif à l'exécution du présent protocole sera réglé de préférence à l'amiable entre les deux parties contractantes. En cas de contestation ou persistance du litige les parties prenantes se référeront aux juridictions compétentes.

## Article 6 : Entrée en vigueur.

Le présent protocole signé à cette date entre en vigueur et peut être interrompu en cas de non-respect des clauses reprises ci-haut par l'une des parties contractantes.

Ainsi fait à Butembo , le 26/08/2024

Pour l'EquityBCDC.

Richard Roland MANYABWANA  
Gérant de l'agence de BUTEMBO



Pour La COOCENKI

KAMBALE KATSONGO Baylon  
Directeur  
PALUKU MATUNGULU Benjamin  
Président du CA

